



FEP

Novembre 2015

# PREMIER DEGRE

## Ecole inclusive

*La mise en œuvre de la loi de 2005 concernant les enfants en situation de handicap doit être améliorée. Par ailleurs, depuis la rentrée, les ULIS Ecole ont remplacé les CLIS.*

*La FEP-CFDT a été reçue par la rapporteure de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale.*

### La FEP-CFDT a fait des propositions

- **présence effective d'un AESH\*** suite à chaque notification MDPH\*,
  - **réelle formation des AESH et des maîtres concernés** (formation initiale et remplacement réel dans le cadre de la formation continue),
  - **allègement des classes** accueillant un ou des élèves en situation de handicap **et maîtres surnuméraires** pour travaux en petits groupes,
  - **allègement du temps des APC** pour les maîtres afin de dégager du temps lié au travail supplémentaire qu'engendre l'inclusion **et versement d'une prime** en HSA (Heure Supplémentaire Annuelle),
  - **simplification** des démarches administratives,
  - **décharge de direction supplémentaire** octroyée pour les petites écoles accueillant des élèves en situation de handicap,
  - **soutien plus important auprès des élèves** (matériel adapté fourni) et **auprès des enseignants et AESH** (fiches pratiques d'adaptation aux troubles de l'élève renseignées par le médecin de la MDPH).
- \* AESH = Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap  
\* MDPH = Maison Départementale des Personnes Handicapées

*Certaines de ces propositions sont reprises dans le rapport de la Commission. Celui-ci est consultable : [http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2016/a3111-tIV.asp#P1045\\_250571](http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2016/a3111-tIV.asp#P1045_250571)*

**Pour la FEP-CFDT, l'inclusion est une chance pour tous les élèves et l'Ecole doit se donner les moyens de tous les faire réussir.**

**Les missions des enseignants évoluent. Ils doivent être mieux accompagnés, mieux formés et mieux reconnus.**

### FORMATION ET ENSEIGNEMENT PRIVÉS

[www.fep.cfdt.fr](http://www.fep.cfdt.fr)



**S'ABONNER A LA NEWSLETTER DU SITE FEP**

NEWSLETTER

Abonner à la newsletter :

VOTRE ADRESSE E-MAIL

#### CONTACTS

FEP-CFDT Poitou-Charentes  
05 49 72 17 32  
[poitou.charentes@fep.cfdt.fr](mailto:poitou.charentes@fep.cfdt.fr)